

L'assainissement passera par la maîtrise des charges

Le 11 mai, j'ai annoncé le montant de 20 millions de francs en mesures immédiatement applicables pour 2005 et le gel d'investissements et de projets pour une économie globale de 230 millions (en particulier la question des travaux dans les Etablissement médico-sociaux et le projet de Musée des beaux-arts). Ces décisions constituent une première réponse de l'Etat de Vaud aux 70 millions perdus lors de la votation du 17 avril contre les mesures fiscales et la loi sur les établissements médico-sociaux.

Ces nouveaux coups de rabot en suivent d'autres : en 2004, le Conseil d'Etat avait réalisé des économies immédiates pour un montant de 43 millions et gelé des projets à hauteur de 326 millions. Dans les diverses phases de la préparation du budget 2005, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont réalisé quelque 200 millions d'économies. Il s'en est suivi un résultat qui n'était jamais arrivé de mémoire d'homme : les charges du budget vaudois 2005 sont inférieures à celle du budget précédent. Et pourtant les besoins augmentent, tant au niveau scolaire, que dans celui de la santé et surtout du social, les trois postes principaux du budget. En outre, en 2003 comme en 2004, l'Etat n'a pas consommé l'entier des moyens octroyés par le Grand Conseil. Peu spectaculaires dans leur mise en œuvre, toutes ces mesures impliquent un travail considérable et des efforts de tous les instants.

Les autorités politiques ont demandé et obtenu beaucoup de l'appareil étatique qui a été le plus sollicité: suppression de postes, baisses de salaire, renoncement à de nombreux achats, à de nombreuses activités, à des publications ainsi qu'à des projets qui avaient demandé des mois de préparation. Elles ont aussi privé les usagers de prestations : d'un entretien des routes très allégé à une baisse des subsides individuels à l'assurance maladie, en passant par une diminution des moyens alloués au parapublic. A ces catégories, il faut ajouter les entreprises qui peu ou prou bénéficiaient de mandats de l'Etat. Et le programme pour 2006 et 2007 n'est guère plus enthousiasmant : ce sont au moins 120 millions d'économies pérennes qui devront être engrangées.

Ces kilos de pain noir sont le prix à payer à la suite de deux événements : les baisses fiscales octroyées aux contribuables vaudois à l'aube des années 90 et la survenue immédiatement après de la crise économique. Cette dernière a fait augmenter les besoins sociaux et freiner la hausse des recettes.

Depuis ce moment, la hausse des revenus a pris un solide retard sur celle des charges. Les déficits annuels ont fait enfler la dette : la charge d'intérêt à son tour grève le déficit.

Attendu que la voie fiscale est bouchée, il restait deux moyens pour que la courbe des revenus rejoigne enfin celle des dépenses après 15 ans de séparation. Le premier consistait à faire des coupes drastiques dans des prestations. Le Conseil d'Etat le juge socialement irresponsable et politiquement inapplicable. Le second consiste à multiplier les petites mesures, à répartir les coupes sur tous et à attendre des temps meilleurs pour offrir de nouvelles prestations. Voilà qui est laborieux et déprimant. Voilà qui cause des milliers de frustrations. Cette voie reste, à mon sens, la seule praticable.

Elle est aussi incertaine dans la mesure où l'Etat peut contrôler ses charges, mais n'a que peu de prise sur ses revenus, ainsi que l'a démontré le résultat des votes fiscaux. Le Conseil d'Etat continuera donc à peser de tout son poids sur les dépenses, jusqu'à l'assainissement. Il se fixe toujours 2007 pour y parvenir, tout en mesurant la difficulté de la tâche.

Pascal Broulis, Chef du Département des finances